



**HAL**  
open science

# L'analyse sémantique et phonétique des mots du discours

Hiroko Noda

► **To cite this version:**

Hiroko Noda. L'analyse sémantique et phonétique des mots du discours: Le cas de "hein". 2007, Actes des Rencontres Jeunes Chercheurs ED268, Université Paris III. hal-04128913

**HAL Id: hal-04128913**

**<https://hal.science/hal-04128913>**

Submitted on 14 Jun 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'analyse sémantique et phonétique des mots du discours

Le cas de *hein*

NODA Hiroko

Abstract

The aim of this paper is to show by the analysis of the uses of *hein*, the importance of the role that discourse particles have in the organisation of the intersubjective relations. These works fit to the "theory of the predicative and enonciative operations" developed by Antoine Culioli and to the perspective of the appropriation of a no-maternal language, specially for oral teaching in French foreign language class.

Is *hein* really negligible in the discourse ? Can we clarify any semantic values ?

I would like to show that the presence or the absence of *hein* influences the intersubjective relations and that the position of *hein* is also an important parameter of his functions.

## 1. Introduction

Les mots du discours<sup>1</sup> (désormais MD) (par exemple, *ben, dis, écoute, hein, n'est-ce pas, non mais, etc.*) ont longtemps été traités comme des expressions qui n'avaient pas de sens : « raté » ou « parasite » du discours dans les grammaires traditionnelles et la linguistique descriptive, comme le montre la remarque de Settekorn [Set77].

Dans l'enseignement du français langue étrangère (FLE), malgré quelques remarques<sup>2</sup> qui envisagent un apprentissage des mots du discours, ils restent toujours des éléments marginaux du programme.

Cependant, les emplois de MD ne peuvent manquer de poser d'importants problèmes de compréhension et d'acquisition chez les non-natifs dont nous faisons partie, d'autant plus que pour les natifs, il n'est pas forcément évident de saisir et expliciter les enjeux sémantiques de locutions dont l'utilisation est tellement « naturelle » et inconsciente.

Ce que nous voulons montrer dans cet article, c'est l'importance du rôle que les MD jouent dans l'organisation des rapports intersubjectifs, en essayant d'analyser des emplois de *hein*.

Notre recherche s'inscrit dans le cadre de la « Théorie des Opérations Prédicatives et Énonciatives » développée par Culioli et dans une perspective d'appropriation d'une langue non maternelle, plus spécifiquement de l'oral en FLE.

## 2. Emplois de *hein*

### 2.1. Problématiques

Prenons l'exemple d'un dialogue qui sert d'introduction des exercices de grammaire adressés aux apprenants de FLE, niveau débutant et faux-débutant, dont l'objectif principal est l'apprentissage de grammaire [Miq05] :

Madame Rousseau : *Bastien, où est-ce que tu vas ?*

Bastien : *Je vais chez Jérôme !*

Madame Rousseau : *Ah bon ? Et pourquoi est-ce que tu vas chez Jérôme ?*

Bastien : *Pour travailler la géographie. Son père est prof de géo.*

Madame Rousseau : *Ah bon ? C'est bien. Tu ne reviens pas trop tard, hein ?*

Bastien : *Mais non ! Je reviens pour dîner !*

Si un apprenant de FLE pose une question sur l'emploi de *hein*, une description d'un dictionnaire ne répondra pas forcément à ses besoins. Selon LEXIS<sup>3</sup>, par exemple, *hein* sert de renforcement « à une interrogation (avant ou après la phrase interrogative) », alors qu'il est très difficile d'employer *hein* à la fin d'une question avec inversion du sujet ainsi qu'avec *est-ce que* et avec certain type d'interrogation partielle, comme le montrent les exemples suivants<sup>4</sup> :

<sup>1</sup> Selon les auteurs, l'appellation de ce genre de mots est très variable. Nous avons repris celle de Ducrot [Duc80] qui nous paraît plus générale et plus neutre.

<sup>2</sup> Davoine [Dav80], Darot et Lebre-Peytard [Dar83], etc.

<sup>3</sup> LEXIS, *Dictionnaire de la langue française*, 2001, 1979, Larousse, Paris.

<sup>4</sup> S'il y a une pause avant *hein*, l'énoncé serait plus acceptable dans la mesure où *hein* sollicite une réaction de la part de l'interlocuteur.

*Elle joue du piano hein*

?? *Est-ce qu'elle joue du piano hein*

?? *Joue-t-elle du piano hein*

?? *Quel morceau joue-t-elle hein*

*Qu'est-ce qu'il y a hein*

Pour le dernier énoncé, s'il s'agit d'une question réelle pour savoir ce qu'il y a, il est très difficile d'employer *hein*. En revanche, *hein* est possible dans le cas où l'attitude de l'interlocuteur ne convient pas au locuteur. Ce que signifie cet énoncé est qu' « il y a quelque chose qui ne va pas / qui ne te plaît pas ».

Dans les études précédentes, *hein* a été traité tout d'abord dans le cadre de recherches sur l'interrogation où il s'agissait plutôt des usages de *hein* en fin d'énoncé (Maury [Mau73], Andrews [And89], Morel et Danon-Boileau [Mor98], etc.) ainsi que dans le cadre d'analyses sur les ponctuations (Vincent [Vin93]) et sur le corpus de français parlé (Andersen [And04]). *Hein* a aussi été traité comme étant une pause remplie comme « euh » (Bonnot et Kempf [Bon02]).

Il est possible de noter également dans les analyses de emplois de *hein*, celles de Darot et Lebre-Peytard [Dar83], de Fontaney [Fon91], de Delomier [Del99], [Del00], de Léglise [Lég99] et de Beeching [Bee02], [Bee04]. Les limites fixées à cet article ne nous permettent pas d'entrer dans une discussion de chaque analyse. Mais d'une manière très générale, la plupart des descriptions de *hein* ont la forme d'une liste de gloses comme « demande de répétition », « demande d'approbation », « renforcement d'une interrogation » ou « renforcement d'un ordre ».

Comme nous l'avons vu au-dessus, ce genre de gloses ne permet pas toujours d'appréhender la totalité des propriétés des MD et de saisir leur invariance fonctionnelle sous-jacente.

Nous voudrions montrer par la suite que 1° la présence ou l'absence de *hein* affecte significativement les rapports intersubjectifs et la naturalité des enchaînements discursifs, et que 2° le positionnement de *hein* est également un paramètre déterminant de son fonctionnement.

## 2.2. Corpus

Pour atteindre cet objectif, nous avons choisi de travailler, pour son oralité, sur un corpus constitué de séquences tirées de l'émission de télévision « Ça se discute, jour après jour » du 5 avril 2004 où la langue familière et populaire est employée dans une situation quasiment naturelle. L'émission est constituée de reportages sur des quatre femmes qui cherchent, avec peu de réussite, l'homme de leur vie.

Concernant la transcription, nous avons suivi en général, afin de répondre à nos besoins d'analyses, les conventions fixées par le centre de recherche VALIBEL<sup>5</sup> qui sont largement convergentes avec celles du GARS<sup>6</sup> ou de PFC<sup>7</sup>. Nous n'entrons pas dans les détails mais le principe général est de respecter au maximum l'orthographe standard et de ne pas mettre de ponctuation ni en majuscules sauf pour les noms propres. Nous n'avons pas introduit la particule de négation *ne* en cas d'absence contrairement aux conventions de VALIBEL.

## 2.3. Analyse d'exemples

Nous allons analyser des exemples de *hein* en fin d'énoncé, en incise et seul, en faisant une comparaison avec l'énoncé sans *hein* et l'énoncé où *hein* est remplacé par *n'est-ce pas*. Pour chaque exemple, le premier énoncé noté (1a), (2a), etc. est l'original.

(1a) il était très jaloux hein

(1b) il était très jaloux

(1c) il était très jaloux n'est-ce pas

Pour l'exemple (1a), nous pouvons imaginer trois contextes : 1° Rappel à une affirmation partagée, 2° Demande d'une confirmation, 3° Demande d'approbation. Dans le premier cas, en parlant de quelqu'un que le locuteur et

<sup>5</sup> VALIBEL, <http://valibel.fltr.ucl.ac.be/>, consulté le 26/01/2005.

<sup>6</sup> GARS, DELIC, <http://www.up.univ-mrs.fr/delic/corpus/index.html>, consulté le 26/01/2005.

<sup>7</sup> PFC, <http://www.projet-pfc.net/>, consulté le 26/01/2005.

l'interlocuteur connaissent, le premier fait un appel au second sur le fait qu' « il était très jaloux ». Si le locuteur suppose qu'il connaît la personne en question moins bien que l'interlocuteur, il s'agit dans ce cas-là, d'une demande de confirmation : le locuteur demande à l'interlocuteur de confirmer qu' « il était très jaloux » est bien le cas. En revanche, si le locuteur parle de quelqu'un qu'il connaît bien, il s'agit plutôt d'une demande d'approbation : le locuteur sollicite une approbation de l'interlocuteur, quel que soit le degré de sa connaissance sur cette personne.

Dans l'original, la locutrice parle de son ex-mari à la caméra. Elle est consciente du fait que son interlocuteur, journaliste ne le connaît pas et qu'il n'est pas censé lui donner son avis.

Dans tous les cas, il y a un degré variable d'implication de l'énonciateur dans son propos, mais on voit qu'il existe des conditions suffisantes qui lui permettent de supposer qu' « il était très jaloux » est le cas. D'autre part, quelque soit la capacité du coénonciateur à donner son jugement sur ce propos, le coénonciateur est toujours impliqué.

Comparons avec l'exemple (1b). Avec une mélodie montante, on peut considérer cet énoncé comme une question qui cherche une approbation. Mais par rapport à l'exemple (1a), il s'agit plutôt d'un constat neutre ou d'une assertion pure et simple où le coénonciateur n'est pas partie prenante dans l'élaboration de cette assertion.

Par ailleurs, pour l'exemple (1c), il s'agit d'une question qui attend une réponse positive ou une confirmation. Par rapport à l'exemple (1a) où il s'agit tendanciellement d'une affirmation qui est posée dans une relation intersubjective, l'exemple (1c) est plutôt une interrogation même si la valeur positive « il était très jaloux » est pondérée.

Malgré cette différence sémantique, *hein* et *n'est-ce pas* peuvent être employés dans cet exemple. Mais est-ce toujours le cas ? Prenons l'exemple (2).

(2a) je commence j'ai faim hein

(2b) je commence j'ai faim

(2c) ?? je commence j'ai faim n'est-ce pas

Dans cet exemple, il est très difficile d'employer *n'est-ce pas*. L'exemple (2c) donne l'impression qu'il est inutile de demander l'avis de l'interlocuteur, car il ne peut pas vérifier la validité de l'énoncé, seul le locuteur le peut.

Y a-t-il une différence sémantique entre les exemples (2a) et (2b) ? Dans le cas de (2b), le locuteur qui a déjà décidé de commencer à manger ne demande pas l'avis de l'interlocuteur. Dans le cas de (2a), il justifie le fait qu'il commence à manger (sans attendre les autres, etc.) en supposant l'avis favorable de l'interlocuteur. Il est très possible d'imaginer qu'il commence à manger dès la fin de son énoncé sans attendre la réaction des autres, ce qui est le cas dans l'exemple original.

Dans le cas suivant également, il est difficile d'employer *n'est-ce pas*.

(3a) et puis s'il l'accepte pas ben salut hein (rire)

(3b) et puis s'il l'accepte pas ben salut

(3c) ?? et puis s'il l'accepte pas ben salut n'est-ce pas

Puisqu'elles sont performatives, les expressions de salutation ne peuvent pas être l'objet d'une question. Cela empêche donc d'employer *n'est-ce pas* avec ce genre d'énoncés. L'exemple (3a) représente un sentiment comme « c'est lui qui a choisi de me quitter, je n'y peux rien », tandis que l'exemple (3b) signifie « les conditions que j'ai fixées ne sont pas remplies » (c'est moi qui ai choisi de le quitter).

Passons aux exemples où *hein* est employé en incise :

(4a) faut toujours comparer avant d'acheter hein ça c'est

(4b) faut toujours comparer avant d'acheter ça c'est

(4c) faut toujours comparer avant d'acheter n'est-ce pas ça c'est

Dans l'exemple (4c), *n'est-ce pas* n'est pas impossible. Mais l'énoncé serait plus acceptable si *n'est-ce pas* était suivi d'une pause. En revanche, dans l'exemple (4a), il n'est pas forcément nécessaire d'avoir une pause après *hein*, ce qui est le cas dans l'original. Cette différence montre que l'énonciateur en employant *n'est-ce pas* attend une réponse de la part du coénonciateur, ce qui n'est pas forcément le cas avec *hein*.

En comparant les exemples (4a) et (4b), il n'est pas facile de percevoir la différence entre les deux énoncés. Mais dans le cas de (4a), il serait possible de dire que le coénonciateur est plus impliqué que dans le cas de (4b). Ce *hein*

peut être considéré comme une pause remplie, mais le rôle de *hein* dans les relations intersubjectives est trop important pour être considéré comme une simple respiration.

(5a) ah oui je te l'avais dit hein je fais trente ans en fait

(5b) ah oui je te l'avais dit je fais trente ans en fait

(5c) ah oui je te l'avais dit n'est-ce pas je fais trente ans en fait

L'exemple (5c) est plutôt difficile à accepter à moins qu'il y ai une pause après *n'est-ce pas*. Les exemples (5a) et (5b) sont très proches au niveau sémantique. Mais on entend plus l'idée de partage d'opinion dans l'exemple (5a) que dans l'exemple (5b) où l'énonciateur annonce simplement son opinion. Dans le cas de (5a), il ne s'agit pas d'une question « je te l'avais dit ou non », mais d'une demande de validation ou d'un appel à confirmation du fait « je te l'avais dit ».

(6a) il y en a des mignons quand même hein franchement heu

(6b) il y en a des mignons quand même franchement heu

(6c) ?? il y en a des mignons quand même n'est-ce pas franchement heu

L'exemple (6c) n'est pas très naturel, vu qu'il est difficile d'employer *franchement* qui élimine l'ambiguïté après *n'est-ce pas* qui pose une question. Comme dans les autres cas où *hein* est en incise, il y a peu de différences sémantiques entre les exemples (6a) et (6b). Mais l'idée de lien avec le coénonciateur peut être perçue plutôt dans (6a) que (6b).

Regardons l'exemple où *hein* est employé seul.

(7a) on va se faire belle Mali / hein<sup>8</sup>

(7b) on va se faire belle Mali

(7c) on va se faire belle Mali / n'est-ce pas

Dans l'exemple (7a), *hein* peut être glosé « tu es bien d'accord ». Il s'agit d'une demande de validation de la position de l'énonciateur. En revanche, dans l'exemple (7c), en employant *n'est-ce pas*, l'énonciateur pose une question comme « j'ai raison, oui ou non » en attendant une réponse positive. Il ne s'agit pas d'une question pour savoir si « on va se faire belle », mais d'une question sur la légitimité de cet énoncé.

Concernant l'exemple (7b), il est possible de le considérer comme une proposition faite à l'interlocuteur mais par rapport aux deux autres exemples, l'implication du coénonciateur est beaucoup moins importante.

### 3. Conclusion

Il est possible de dire que *hein* et *n'est-ce pas* s'inscrivent dans le cadre d'une relation intersubjective énonciateur / coénonciateur et supposent la mise en jeu de la validation / validabilité d'une relation prédicative. Admettons que cette relation est constituée de la notion prédicative P qui peut avoir la valeur positive *p* ou la valeur négative *p'* (autre valeur que *p*). L'énonciateur comme instance subjective origine d'un énoncé est garant de la validité / validabilité de cet énoncé. Le coénonciateur est une instance subjective séparable (mais non nécessairement séparée) de l'énonciateur. Il est le pôle d'altérité possible sur l'énonciation de l'énonciateur.

A titre heuristique, nous formulerons des hypothèses provisoires sur le fonctionnement de *hein* et *n'est-ce pas*. *Hein* met en place le coénonciateur comme un covalideur de la valeur du procès *p* ou *p'* choisie par l'énonciateur. Dans le cas de *n'est-ce pas*, l'énonciateur pose une question sur la validité de son choix de la valeur *p* ou *p'* en attendant une réponse positive. Dans les deux cas, le choix de la valeur *p* ou *p'* qui est déjà effectué chez l'énonciateur, en éliminant la valeur autre que la valeur choisie. Ce qui différencie la propriété de *hein* de celle de *n'est-ce pas* est qu'avec *hein*, l'énonciateur ne remet pas en question son choix de *p* ou de *p'*.

Nous avons cherché 1° à dégager ce qui est construit par la langue et de trouver une invariance à partir des observables, 2° à montrer que *hein* n'est pas simplement du bruit ou du remplissage de pause. Nous sommes cependant consciente que le nombre des exemples est trop limité, et les analyses proposées ici trop sommairement esquissées pour permettre de fonder une description vraiment solide des emplois de *hein*. Nous savons également que des éléments comme « ah oui », « en fait » contribuent à construire le sens des énoncés ; et chacun d'eux nécessiterait une analyse minutieuse. Nous approfondirons par la suite ces recherches, en prenant, en particulier,

---

<sup>8</sup> « / » signifie une pause.

mieux en compte des éléments prosodiques et en travaillant sur la perception des emplois de *hein* chez les natifs et les non-natifs.

Pour finir, nous soulignerons une des difficultés majeures que nous avons rencontrées : les jugements d'acceptabilité des informateurs natifs sont instables.

## Bibliographie

- [And04] Andersen H. L. (2004) "Comment utiliser les connaissances sur le français parlé dans l'enseignement du français langue étrangère ? ", In *Sept approches à un corpus*, Peter Lang-Berne, pp.187-214.
- [And89] Andrews B. J. (1989) "Terminating devices in spoken French", *IRAL*, Vol. 27-3, pp.193-216.
- [Bee02] Beeching K. (2002), *Gender, Politeness and Pragmatic Particles in French*, John Benjamins Publishing Company-Amsterdam, Philadelphia.
- [Bee04] Beeching K. (2004) "Pragmatic particles - polite but powerless ? Tone-group terminal *hein* and *quoi* in contemporary spoken French", *Multilingua*, Vol. 23, pp.61-84.
- [Bon02] Bonnot J.-F. P. et Kempf C.-B. (2002) "« JOO, HOP, ON Y VA, JA », ou : comment faire bon usage des pauses et des hésitations lorsque l'on est bilingue (français/alsacien) ", In *Etudes de syntaxe, de sémantique et de rhétorique*, Scolia, Vol. 14, pp.29-51.
- [Cul90] Culioli A. (1990, 99), *Pour une linguistique de l'énonciation*, Tome 1-3, Ophrys-Paris.
- [Dar83] Darot M. et Lebre-Peytard M. (1983) "« Ben, ici, c'est pas restreint hein » ou « hein », marqueur d'interaction et d'argumentation", *Le français dans le monde*, Vol. 176, pp. 89-91.
- [Dav80] Davoine J.-P. (1980) "-... des connecteurs phatiques, tu penses. - Penses-tu ! - Remarque ... - Ecoute ...", In *Le discours polémique*, PUL-Lyon, pp. 83-107.
- [Del99] Delomier D. (1999) "*Hein* particule désémantisée ou indice de consensualité ?", *Faits de Langues*, Vol. 13, pp.137-149.
- [Del00] Delomier D. (2000) "*Hein* dans les dialogues finalisés", In *le français et ses usages à l'écrit et à l'oral*, Presses de la Sorbonne Nouvelle-Paris, pp.229-243.
- [Duc80] Ducrot O. et al. (1980), *Les mots du discours*, Minuit- Paris.
- [Fon91] Fontaney L. (1991) "A la lumière de l'intonation", In *La Question*, PUL-Lyon, pp.113-161.
- [Lég99] Léglise I. (1999), *Contraintes de l'activité de travail et contraintes sémantiques sur l'apparition des unités et l'interprétation des situations, L'exemple de la particule énonciative hein dans les dialogues de la Patrouille Maritime*, Thèse, Université de Paris 7.
- [Mau73] Maury N. (1973) "Forme et fonction de *-hein* ? D'après un corpus de français ontarien", *Canadian journal of linguistics*, Vol. 18-2, pp.146-156.
- [Miq05] Miquel C. (2005), *Grammaire en dialogues*, CLE International-Paris.
- [Mor98] Morel M.-A. et Danon-Boileau L. (1998), *Grammaire de l'intonation*, Ophrys-Paris.
- [Set77] Settekorn W. (1977) "Pragmatique et rhétorique discursive", *Journal of Pragmatics*, Vol. 1, pp. 195-210.
- [Vin93] Vincent D. (1993), *Les ponctuels de la langue et autres mots du discours*, Nuit Blanche-Québec.